

## Recherche de l'Agriion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) sur le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »



2014

*Responsables du site : Guillaume Laurent, Chargé de missions et Audrey Ratié, Chargée d'études*  
*Rédactrice : Audrey Ratié, Chargée d'études*

## I - Contexte de l'étude

Le bourg de la commune de Hérisson a été désigné site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » (validation du Document d'objectifs le 26 avril 2010) en raison de la présence de plusieurs colonies de reproduction de chauves-souris. La plus importante d'entre-elles, constituée principalement de l'espèce « murin à oreilles échancrées », est localisée de manière alternative dans le grenier de l'Eglise, le grenier d'une maison d'un particulier et dans les caves de la « maison mousse », au centre du bourg. Elle représente aujourd'hui la plus importante des 3 colonies connues en Auvergne, en termes d'effectif.

Le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson », centré sur le bourg, a une surface de 254 hectares intégrant une aire minimale de chasse des espèces le long de la rivière Aumance (8 km) et des vallons forestiers proches (environ 122 ha). *Voir périmètre en annexe 1*. Initialement désigné pour la préservation des chauves-souris, ce site abrite également de nombreuses autres espèces d'intérêt communautaire.

Lors de la réalisation du Document d'objectifs (DOCOB), la présence de plusieurs espèces inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats étaient avérées : 6 espèces de chauves-souris, la loutre d'Europe, le lucane cerf-volant, le sonneur à ventre jaune et 2 espèces de poissons.

D'autres espèces faunistiques, inscrites à l'annexe IV de la Directive Habitat ou à la Directive Oiseaux et/ou rares à l'échelle nationale et/ou régionale, sont potentiellement présentes sur le site Natura 2000, telle que l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*).

Dans un objectif d'amélioration des connaissances du DOCOB du site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson », l'étude a été consacrée à la recherche de l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) sur les cours d'eau situés en contexte prairial.

Il faut noter que l'Agrion de mercure fait partie des 10 espèces retenues dans le Plan régional d'actions (PRA) en faveur des odonates. La recherche de l'Agrion de mercure permettra d'améliorer les connaissances sur sa répartition régionale.

## II - Objectif de l'étude

Dans un objectif général d'amélioration des connaissances sur l'Agrion de mercure, la présente étude s'articulera autour de plusieurs axes :

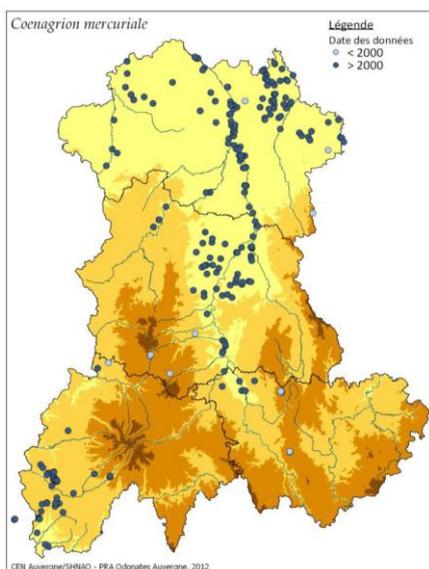
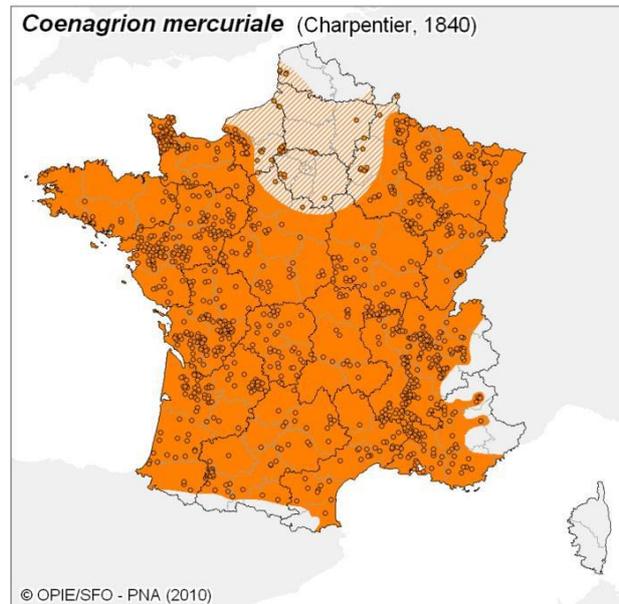
- Déterminer la présence et préciser la répartition, le cas échéant, de l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) sur les cours d'eau situés en contexte prairial au sein du périmètre Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » ;
- Rechercher et identifier lors des passages d'autres espèces d'intérêt communautaire (*Coenagrion ornatum...*) ;
- Le cas échéant, collecter toute information relative à la présence d'espèces inscrites sur les listes rouges départementale, régionale ou nationale en prenant en compte les statuts : en grave danger / en danger / vulnérable ;
- Apprécier l'occupation du territoire et les potentialités d'accueil du site.

### III - Biologie de *Coenagrion mercuriale* et statuts

L'Agrion de mercure est une petite libellule des eaux courantes ensoleillées à végétation aquatique enracinée. Son habitat correspond principalement à des ruisseaux et ruisselets de prairies bocagères et dans certaines régions, à défaut, à des fossés et divers drains lorsque la qualité de l'eau et la végétation sont suffisantes. Cette dernière, indispensable à la ponte et au développement de la larve, peut être composée de diverses espèces notamment la véronique d'eau, les potamots, les achés...

En France, elle est bien répandue particulièrement dans la moitié sud. Dans la moitié nord, les populations sont plus localisées. A l'échelle de son aire de répartition, la France possède les plus importantes populations européennes.

D'après le Plan régional d'actions odonates, l'Agrion de mercure est probablement l'espèce qui est la plus répandue mais dont la répartition reste malgré tout encore mal connue. Elle est présente dans les quatre départements mais la pression d'observation est très variable selon les régions géographiques, ce qui explique sa répartition a priori disparate. Sa répartition réelle est très probablement sous-estimée.



En Auvergne, les plus importantes populations sont situées dans le département de l'Allier, notamment dans le Val d'Allier et en Sologne Bourbonnaise.

A ce jour, aucun programme de restauration pour cette espèce n'a été mis en place. Il s'agit cependant d'une espèce qui se prête bien à la mise en place de mesures de gestion et que l'on peut favoriser avec des mesures simples de réouverture de milieux.

### Caractère biologique

Dans le nord de son aire de répartition, l'espèce met deux années pour accomplir son cycle de développement. La période de vol s'étale d'avril à début novembre en zone méditerranéenne.

Les œufs éclosent 3 à 6 semaines après la ponte. Les larves vivent dans la vase et au sein de la végétation immergée.

### Habitats de l'espèce

Les écosystèmes les plus favorables pour *Coenagrion mercuriale* correspondent principalement à des vallées alluviales de plaine. Actuellement en France, la majeure partie des populations est liée à des formations anthropogènes, fossés de drainage et petits canaux d'irrigation notamment. Ces formations sont à l'heure actuelle, indispensables pour assurer le maintien du fonctionnement des métapopulations.

Il affectionne les eaux courantes ensoleillées à débit modéré (sourcins, ruisselets et ruisseaux prairiaux, fossés...), présentant des plantes aquatiques et hygrophiles.

### Protection/ Statuts

<b>Europe</b>	Convention Berne	Annexe II
	DHFF	II
	Liste Rouge	Quasi menacé
<b>France</b>	Protection	Article 3
	Liste Rouge	Quasi menacé
	SCAP	X
	Evaluation MNHN	Mauvais
<b>Auvergne</b>	Liste Rouge	Rare
	Espèce TVB Auvergne	X
	Espèce déterminante ZNIEFF	X
	Plan biodiversité Auvergne	-

## IV - Protocole d'inventaire

Cette étude est réalisée uniquement sur les portions de ruisseau incluses dans le périmètre Natura 2000 « Gîtes de Hérisson ». Les ruisseaux prospectés sont des affluents directs de l'Aumance (*annexe 2*).

### La méthodologie d'inventaires s'est déroulée en plusieurs phases :

- Sélection, à l'aide du Scan 25 de l'IGN et de l'Orthophoto du CRAIG, de l'ensemble des ruisseaux ou cours d'eau affluents directs de l'Aumance.
- Visite de chaque site : elle consiste à visualiser entièrement la zone retenue sur cartographie. Cette visite peut se faire selon la longueur du ruisseau et sa physionomie, en quelques minutes ou en plusieurs heures. Chaque site ou zone de site est ensuite classé selon la qualité du milieu pour l'espèce :
  - Favorable : biotope correspondant exactement au milieu de vie de l'espèce, ruisseau ou eau courante ensoleillé à végétation aquatique enracinée importante.
  - Moyennement favorable : ruisseau ou eau courante, ensoleillé, canalisé ou non, sans ou avec peu de végétation aquatique enracinée mais avec une végétation de berges au contact de l'eau importante.

Peu favorable : ruisseau ou eau courante plutôt ombragé avec zones ensoleillées sans ou avec très peu de végétation aquatique enracinée et très peu de végétation de berges au contact de l'eau, canalisé ou non.

Défavorable : site où le milieu n'est pas du tout compatible avec la présence de l'espèce : ruisseau entièrement forestier, boire, drain ombragé...

Inexistant ou à sec

- Inventaire et recherche de l'Agrion de mercure dans le cas où le milieu est défini comme Favorable ou moyennement favorable. Cet inventaire est réalisé de manière semi-quantitative uniquement sur les adultes, l'objectif étant, dans le cadre de cette étude, de définir un état des lieux de présence/absence.
- Les prospections ont, de manière générale, été réalisées par très beau temps, aux heures chaudes (10h30 à 17h) et en période favorable (mi-mai à début juillet). La durée de prospection varie selon la longueur du ruisseau mais est au minimum d'une trentaine de minutes pour les plus courtes à 4h pour les plus longues. La prospection peut être réalisée selon les cas de la berge ou en suivant le lit du ruisseau, cette dernière technique étant plus adaptée.

Les résultats de la présente étude seront transmis à l'animateur régional du PRA Odonates afin qu'elles puissent être prise en compte pour le bilan des actions et connaissances recueillies.

## V - Résultats

La prospection s'est déroulée le 17 juin 2014.

Les conditions météorologiques particulières du mois de juin ont entraîné l'assèchement de tous les affluents de l'Aumance.

Il faut signaler que le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » ne présente qu'un seul ruisseau pouvant être favorable à l'écologie de l'Agrion de mercure (situé en contexte prairial avec des berges végétalisées), cependant à sec au moment de la prospection (*annexe 3*). En effet, l'ensemble des autres affluents de l'Aumance sont situés en contexte forestier et sont donc non favorables à l'accueil de l'Agrion de mercure.

Afin de confirmer la présence ou non de l'Agrion de mercure sur le seul cours d'eau potentiellement favorable, il serait indispensable de réaliser un second passage lorsque les conditions climatiques seront favorables.

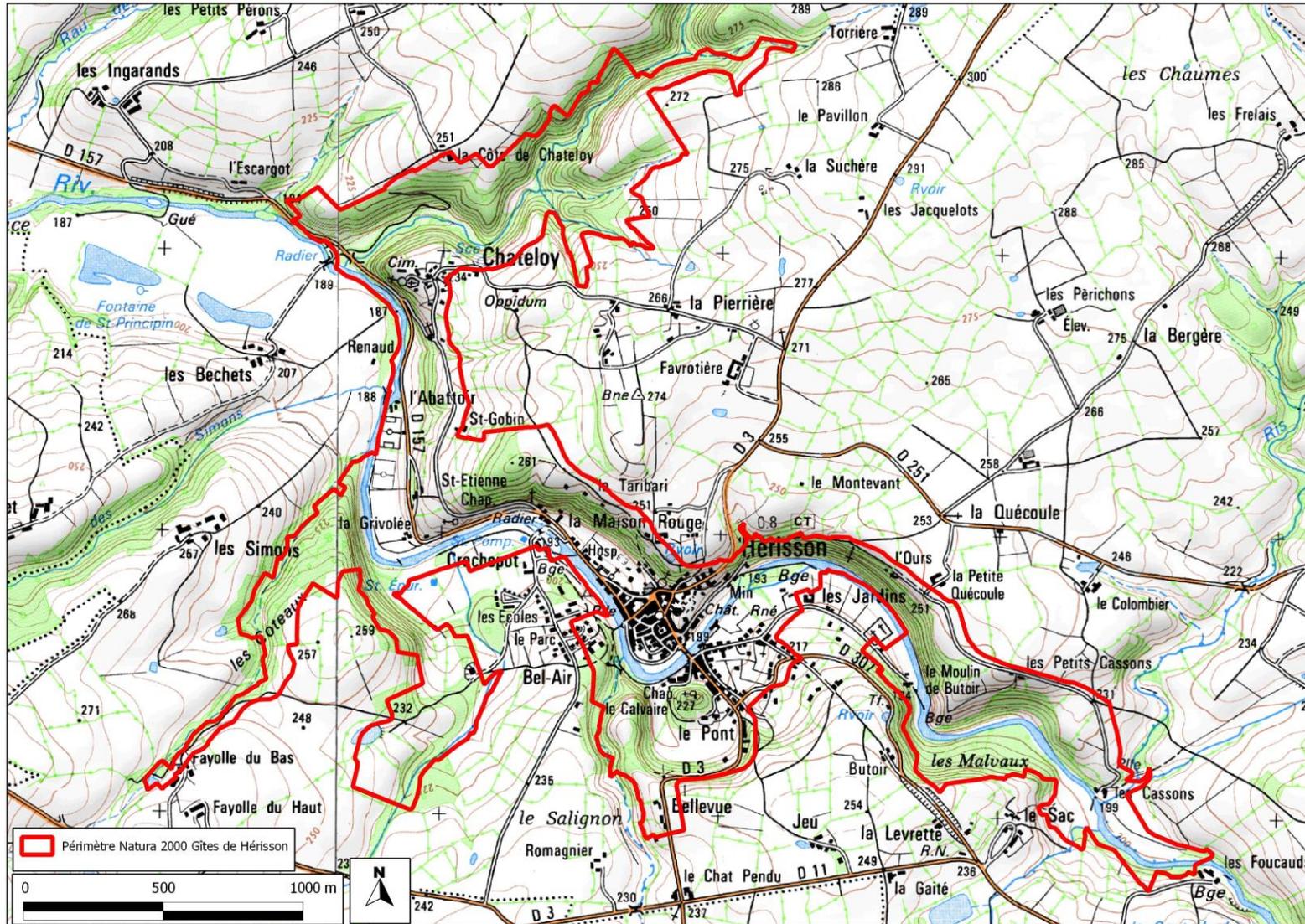
On notera cependant la faible potentialité du site pour accueillir l'Agrion de mercure sur le périmètre du site.

## Bibliographie

Dupont, P. (2010) - Plan national d'actions en faveur des Odonates. *Office pour les insectes et leur environnement / Société Française d'Odonatologie – Ministère de Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer*, 170 p.

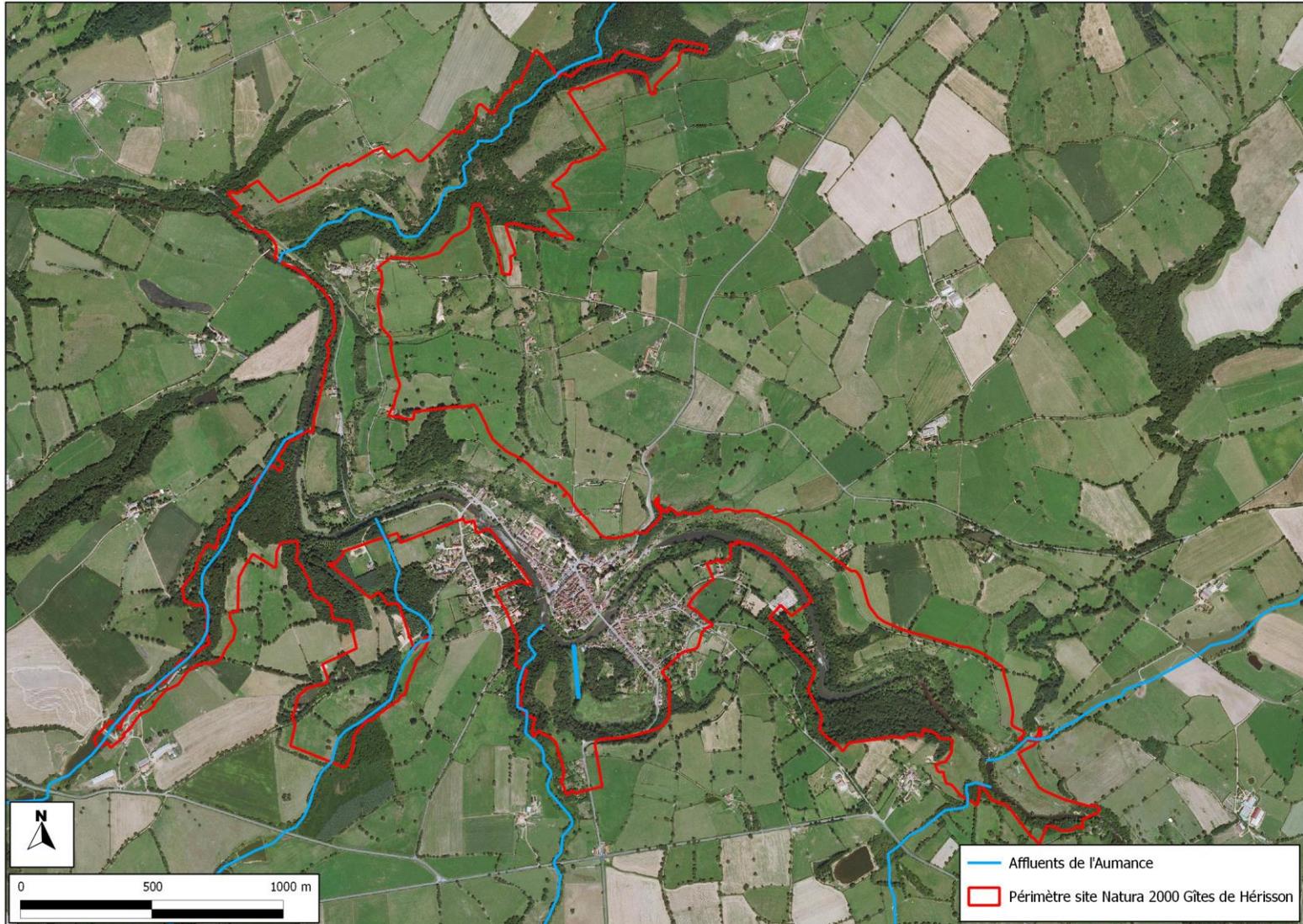
SOISSONS A., 2010, Evaluation du statut de l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) sur un secteur des sites Natura 2000 du Val d'Allier nord, CEN Allier.

### Annexe 1 : Périmètre du site Natura 2000 Gîtes de Hérissou (IGN)

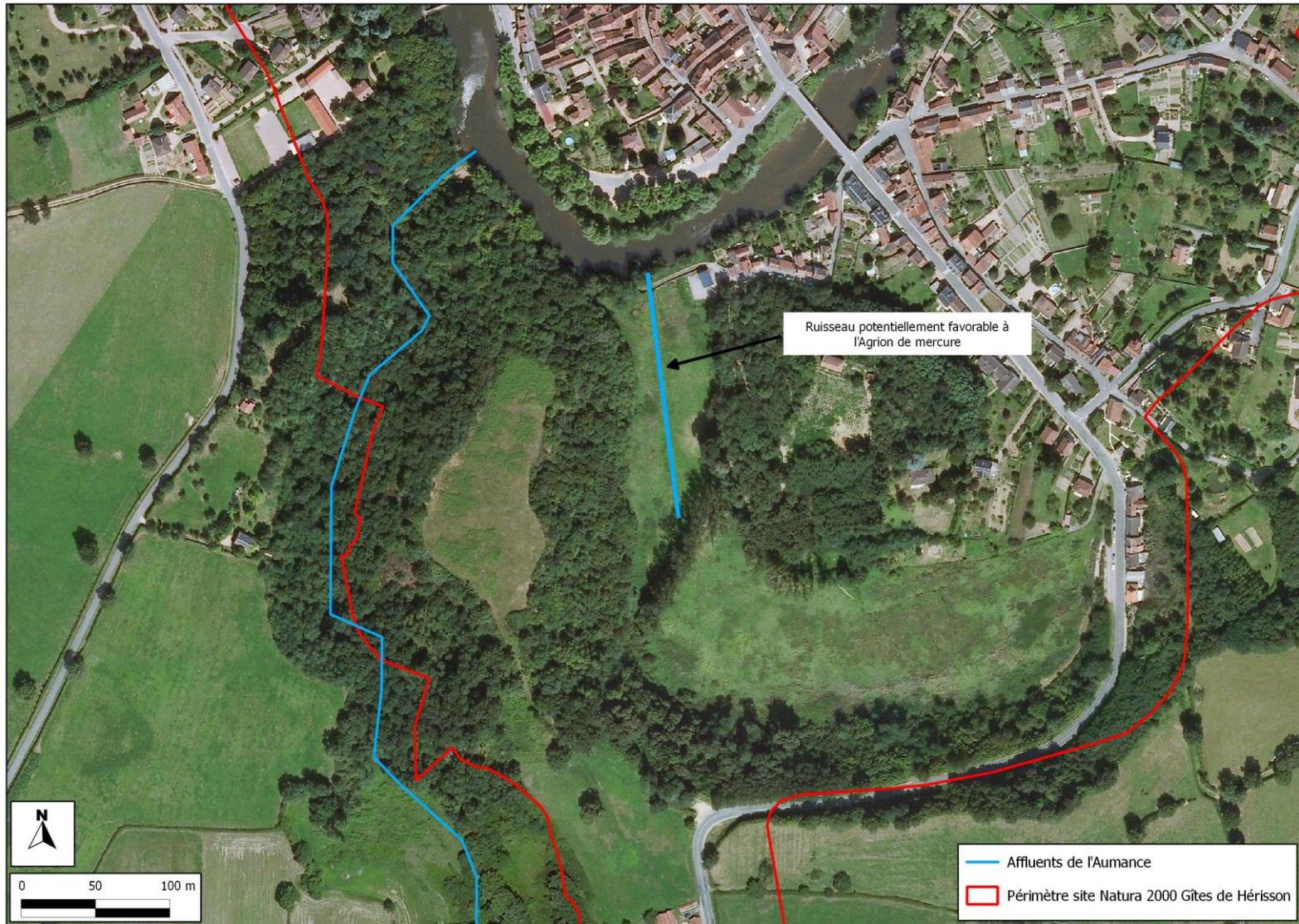


Recherche de *l'Agriou de mercure* sur le site N2000 « Gîtes de Hérissou »  
CEN Allier -2014

## Annexe 2 : Affluents de l'Aumance



## Annexe 2 : Ruisseaux potentiellement favorable



Recherche de *l'Agrion de mercure* sur le site N2000 « Gîtes de Hérisson »  
CEN Allier -2014